

Présidence du CIVP : Jean-Jacques BRÉBAN cède sa place à Alain BACCINO

Arrivé au terme de son mandat, Jean-Jacques BRÉBAN, négociant en vin, a donc cédé sa place à un représentant de la production (la présidence du CIVP étant exercée alternativement par la production et par le commerce selon une périodicité de trois ans). Les délégués du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence, réunis ce lundi 29 juin à La Celle pour leur assemblée générale, ont ainsi élu à l'unanimité : Alain BACCINO, Président du CIVP.

Avant de quitter sa fonction de Président, **Jean-Jacques BRÉBAN a dressé le bilan des actions menées et émis des recommandations pour les années à venir. Il est également revenu sur le Conseil d'Orientation qu'il a souhaité mettre en place durant son mandat** : « *En catalyseur d'idées, ce conseil a permis à la filière de définir des priorités pour construire un plan stratégique visant à soutenir le positionnement marketing des Vins de Provence dans les domaines économiques, communication, technique et politique à horizon 10 ans. L'augmentation des cotisations en 2015 a permis l'application en 1^{ère} année de ces orientations avec la réalisation notamment d'actions supplémentaires* » **et de poursuivre** : « *Aujourd'hui la modification du style de la consommation du vin, les comportements des consommateurs et le contexte économique général nous obligent [nous : producteurs & metteurs en marché] à nous adapter : sans une conscience collective de cette mutation, nous décrocherons assurément du marché. Dans un avenir proche, il faudra maintenir notre présence sur les circuits de distribution les plus valorisés, poursuivre notre développement à l'export et répondre aux exigences des consommateurs en leur proposant une gamme claire et cohérente de nos produits en termes de qualité et de prix. Enfin multiplions les actions de communication directement vers les consommateurs car ne l'oublions pas : ce sont eux qui ont construit le développement du rosé et accordé leur confiance dans nos Rosés de Provence* ».

Alain BACCINO élu à la Présidence du CIVP : juin 2015 / 2018

Producteur en Côtes de Provence au Domaine des PEIRECEDES à Pierrefeu où il œuvre en famille, Alain BACCINO a depuis 25 ans fait preuve de militantisme agricole en occupant plusieurs mandats : au syndicat Côtes de Provence, à la fédération des vignerons indépendants, au centre du Rosé, au CIVP et depuis 2013 à la Présidence de la Chambre d'Agriculture du Var. Homme enraciné, Alain BACCINO est aussi homme d'innovation : il a été à l'initiative de nombreuses actions qui perdurent aujourd'hui, a porté des projets collectifs ambitieux et défendu ardemment la terre quand celle-ci était menacée.

« *C'est un honneur de présider le CIVP qui est pour moi, un organisme essentiel pour le développement des Vins de Provence et le garant des équilibres économiques et professionnels de nos productions. C'est une charge lourde, j'ai l'expérience, l'âge et l'énergie qu'il faut pour mener à bien les actions et faire en sorte que les nombreuses parties en présence se rassemblent autour d'un projet pour les Vins de Provence. Je vous propose de nous unir autour d'un projet stratégique pour les cinq ans à venir qui soit issu d'une réflexion large et participative, avec peut-être de nouveaux objectifs, de nouvelles voies à explorer (la communication de nos vins rouges et blancs, les effervescents rosés par exemple), il sera alors : « Notre Projet ». Un Président ne réussit jamais tout seul je compte sur l'engagement des membres du bureau et je compte sur les vignerons et leur engagement pour réussir.* »

Alain BACCINO a proposé au vote de l'assemblée générale, une liste de membres, à parité Production / Commerce et dans le respect de la représentativité des appellations, qui composeront autour de lui, le bureau du CIVP pour définir les orientations des Vins de Provence pour les 3 prochaines années.

Composition du bureau du CIVP :

Président	Alain BACCINO (Production)
1er Vice-Président	Didier PAURIOL (Production)
2ème Vice-Président	Jean-Jacques BREBAN (Commerce)
3ème Vice-Président	Olivier SOUVELAIN (Commerce)
Secrétaire Général	Eric PASTORINO (Production)
Secrétaire Général Adjoint	Philippe BREL (Commerce)
Trésorier	Salvatore PATTI (Commerce)
Trésorier Adjoint	Pascal CORTEZ (Production)
Membre du bureau	Pascal ETIENNE (Production)
Membre du bureau	Thierry ICARD (Production)
Membre du bureau	Hélène DRAGON (Production)
Membre du bureau	Florent GAILLARD (Commerce)
Membre du bureau	Philippe LAILLET (Commerce)
Membre du bureau	Jeany CRONK (Commerce)

Rappel :

Le Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence réunit les producteurs et négociants des appellations Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence autour de 3 objectifs : renforcer le poids de la filière viticole provençale ; avoir des moyens d'actions et financiers plus importants et valoriser les spécificités de chaque appellation.

Ces appellations couvrent une superficie de 26 300 ha répartis sur 3 départements (Var, Bouches-du-Rhône et une commune dans les Alpes Maritimes), produisant pour le millésime 2014, 1 385 500 hectolitres (soit l'équivalent de 185 millions bouteilles), dont 89% de rosé, 7.5% de rouge et 3.5% de blanc. La filière viticole comprend 600 producteurs (540 caves particulières & 60 caves coopératives) et 40 sociétés de négoce. Le CIVP regroupe ainsi 96% des vins d'appellation d'origine de la Provence soit 6% des AOC françaises toutes couleurs confondues.

Contacts presse : Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Jennifer Penna, Responsable Marketing & Communication jpenna@provencewines.com Tél : 06 19 72 95 52

Cédric Skrzypczak, Responsable Pôle Médias czak@provencewines.com Tél. : 04 94 99 50 13

www.vinsdeprovence.com